

LA DYSLEXIE A L'ÉCOLE PRIMAIRE



**Information pour une meilleure connaissance
de la dyslexie et de ses conséquences sur le
vécu scolaire de l'enfant**

Ce livret d'information est proposé par :
Claire NADOLSKI & Aurélie NOCERA
Etudiantes en 4^{ème} année à l'Ecole d'Orthophonie de Lyon
Année Scolaire 2005/2006

La dyslexie est une difficulté sévère de l'apprentissage de la lecture qui est relativement fréquente car on compte en moyenne un à deux enfants dyslexiques par classe. Ce trouble durable, s'il n'est pas pris en charge suffisamment tôt, est très pénalisant pour le développement de l'enfant.

Les enseignants n'ont reçu, en général, que peu d'informations et de formations sur ce sujet. De plus, les documents professionnels traitant de ce sujet sont souvent d'une approche relativement difficile pour le non initié. Nous avons donc pensé qu'il serait utile d'élaborer un livret d'information qui permette aux enseignants qui le souhaitent de se familiariser facilement et rapidement avec ce trouble.

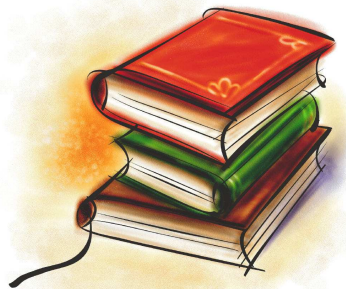


Nous espérons ainsi que l'information apportée par ce livret vous permettra à vous, enseignants d'école primaire, de mieux aider les enfants dyslexiques de votre classe dans leur long parcours de compensation. En effet, il est important de souligner ici l'importance de l'enjeu car face à une pédagogie adaptée à son handicap, l'enfant dyslexique pourra conserver sa motivation et pourra ainsi continuer à acquérir des connaissances en classe malgré son fonctionnement cognitif particulier.



SOMMAIRE

La dyslexie : qu'est-ce que c'est ?.....	p.4
Quelques informations sur la dyslexie.....	p.5
La lecture, une activité complexe	p.6
Exemples de lecture	p.7
Comment reconnaissons-nous les mots isolés ?	p.8
Le modèle de lecture à double voie	p.10
Les différents types de dyslexie.....	p.11
Les troubles cognitifs sous-jacents	p.12
Les troubles associés	p.17
Les conséquences de la dyslexie.....	p.18
Les signes d'appel	p.19
Le travail de l'orthophoniste	p.21
Aménagements et outils pédagogiques	p.23
Conclusion	p.27
Pour en savoir plus.....	p.28





LA DYSLEXIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dyslexie: difficulté **durable et sévère** de l'apprentissage de la lecture et de l'acquisition de son automatisme chez des enfants :

- ⇒ **intelligents**
- ⇒ **normalement scolarisés**
- ⇒ **indemnes de troubles sensoriels ou neurologiques**
- ⇒ **vivant dans un milieu socio-culturel normalement stimulant**

Il est important de souligner la notion de **durabilité** du trouble : une lenteur d'apprentissage dans les premiers mois n'est absolument pas suffisante pour évoquer sérieusement le diagnostic.

Remarque : On ne peut donc pas faire un diagnostic de dyslexie avant la fin du CE1 (les tests effectués en orthophonie doivent mettre en évidence un décalage de 18 mois entre l'âge de lecture de l'enfant et son âge réel).

La dyslexie doit être considérée aujourd'hui comme une **particularité du cerveau** et non comme un effet pervers de l'éducation, du milieu social et culturel ou la conséquence d'une souffrance affective (Habib, 1997).

La dyslexie ne peut pas être non plus considérée comme la conséquence de la méthode de lecture utilisée. En effet, ni les enseignants ni les parents ne sont responsables de ce trouble spécifique d'apprentissage.

La dyslexie est souvent associée à une **dysorthographe** qui est un trouble spécifique et durable de la production orthographique.



Quelques informations sur la dyslexie...

Les origines de la dyslexie

Selon l'approche cognitive, la dyslexie a pour origine :

- ⇒ un **dysfonctionnement cérébral**
- ⇒ des **facteurs héréditaires** (dans 50% des cas, il existe dans la famille proche du dyslexique un ou plusieurs parents eux-mêmes dyslexiques).

Prévalence de la dyslexie

La dyslexie touche **1% à 8 % des enfants d'âge scolaire** quelles que soient leur appartenance géographique et leur origine raciale.

En France, en 6^{ème}, il y a environ 30% de lecteurs non-experts:

- ⇒ 5% sont dyslexiques
- ⇒ 10% ont une grande insuffisance en reconnaissance de mots (et présentent donc un retard d'acquisition)
- ⇒ 15% ont des problèmes de compréhension

(Zorman, 2001)

Dyslexie ou retard scolaire ?

La dyslexie est un trouble qui provient d'un **dysfonctionnement cognitif**. Cela permet de différencier un retard scolaire d'une dyslexie.

Niveau	Dyslexie	Retard
Neuro-anatomique :	Anomalie cérébrale	Pas d'anomalie cérébrale
Cognitif :	Déficit cognitif (tb phono et/ou visuo-attentionnel)	Pas de déficit cognitif
Comportemental : lect et orthographe	Très faible performance	Faible performance

Afin de comprendre le fonctionnement de l'enfant dyslexique, voyons auparavant quelques notions théoriques sur la lecture...

La lecture, une activité complexe...



Qu'est-ce que lire ?

La lecture est une opération cognitive consistant à **analyser un message écrit**, codé en lettres, mots et phrases **pour accéder à sa signification** (Bonnelle, 2002). L'objectif de la lecture est donc bien la **compréhension**.

En d'autres termes :

$$L = R \times C$$

L : compétence en lecture

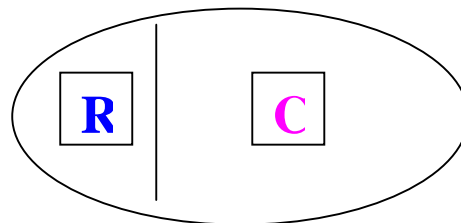
R : reconnaissance des mots isolés

C : compréhension orale sémantique et syntaxique (c'est-à-dire de la forme et du fond)

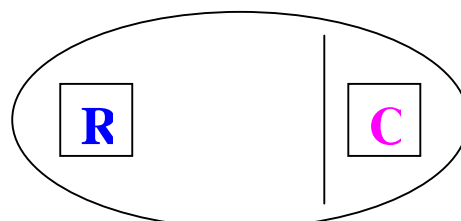
(Gough et Tunner, 1986)

On ne peut accéder à la compréhension que lorsque l'on a **automatisé la reconnaissance des mots**. Cette automatisation est en place vers 8 ans 1/2 (fin de CE2) pour les enfants tout-venants.

Cette étape franchie, voici comment se répartit la charge attentionnelle lors d'une tâche de lecture de texte :



La **dyslexie** est un trouble durable qui **gêne la reconnaissance des mots** si bien que la charge attentionnelle se répartit de manière inverse.



Si seule la compréhension est altérée, on ne parle pas de dyslexie. Cette difficulté de compréhension peut être imputable à un problème linguistique.

Pour illustrer les difficultés de compréhension auxquelles les enfants dyslexiques peuvent être confrontés, voici deux exemples :

Exemple 1

Il était une fois un atron qui vivait tout stule. Comme la plupart des atrons, il avait des donits pointues et un grand troche. Il était toujours de mauvaise lanien et avait toujours manin....

Si l'on se demande de quoi parle ce texte, on se rend compte que l'on est bien incapable de le dire.

Il s'agit d'un exemple de la façon dont un enfant dyslexique aurait pu lire le texte suivant : *Il était une fois un dragon qui vivait tout seul. Comme la plupart des dragons, il avait des dents pointues et une grande bouche. Il était toujours de mauvaise humeur et avait toujours faim...*

On se rend compte que le fait d'avoir lu certains mots de manière incorrecte empêche d'accéder au sens du texte.

Exemple 2

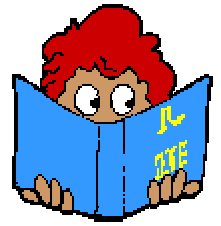
l d c f s t l p u
u i a i a r e p l
n s s l u a t e i
d q q e t s c l m
i u u t a o u p a
f e e a r i i é g
a p t m a r l l e
u o t i i o l i a
t r e r g i è c n
e t c e n s r a t
u a h c é e e n e
i i a t e a o f n
l l m a c u u o n
s t e n o p b u e
p o a g l o l r c
o i u l a t i e a
r t o e v a z n h
t r u é i r a t i
t a t t o r c r e
a t i u n i r e r
b e l i p v o r a
l a h l r é u c p
e u i o o e t a r
a o e u j g e l è
u s r p e i a c s



Tous les mots stockés dans notre lexique orthographique ont une représentation horizontale. Ainsi, pour lire ces mots en lecture verticale, vous mettez toute votre attention sur la reconnaissance des mots (qui dans ce cas n'est pas automatique) vous cherchez l'endroit où segmenter. Comme cette activité n'est pas automatique, la lecture est lente et laborieuse et cela altère la compréhension du message.

C'est à ce genre de difficultés que l'enfant dyslexique est confronté lorsqu'il doit lire un texte : toute son attention se porte sur la reconnaissance des mots au détriment parfois de la compréhension.

Comment reconnaissons-nous les mots isolés ?



Il existe 2 processus d'identification du mot lu :

- La lecture par **voie lexicale** (ou reconnaissance globale) : reconnaissance visuelle de l'ensemble du mot
- La lecture par **voie phonologique** (ou médiation phonologique) : décomposition du mot et conversion des lettres en sons

Un lecteur compétent utilise efficacement les 2 voies.

Exemple :

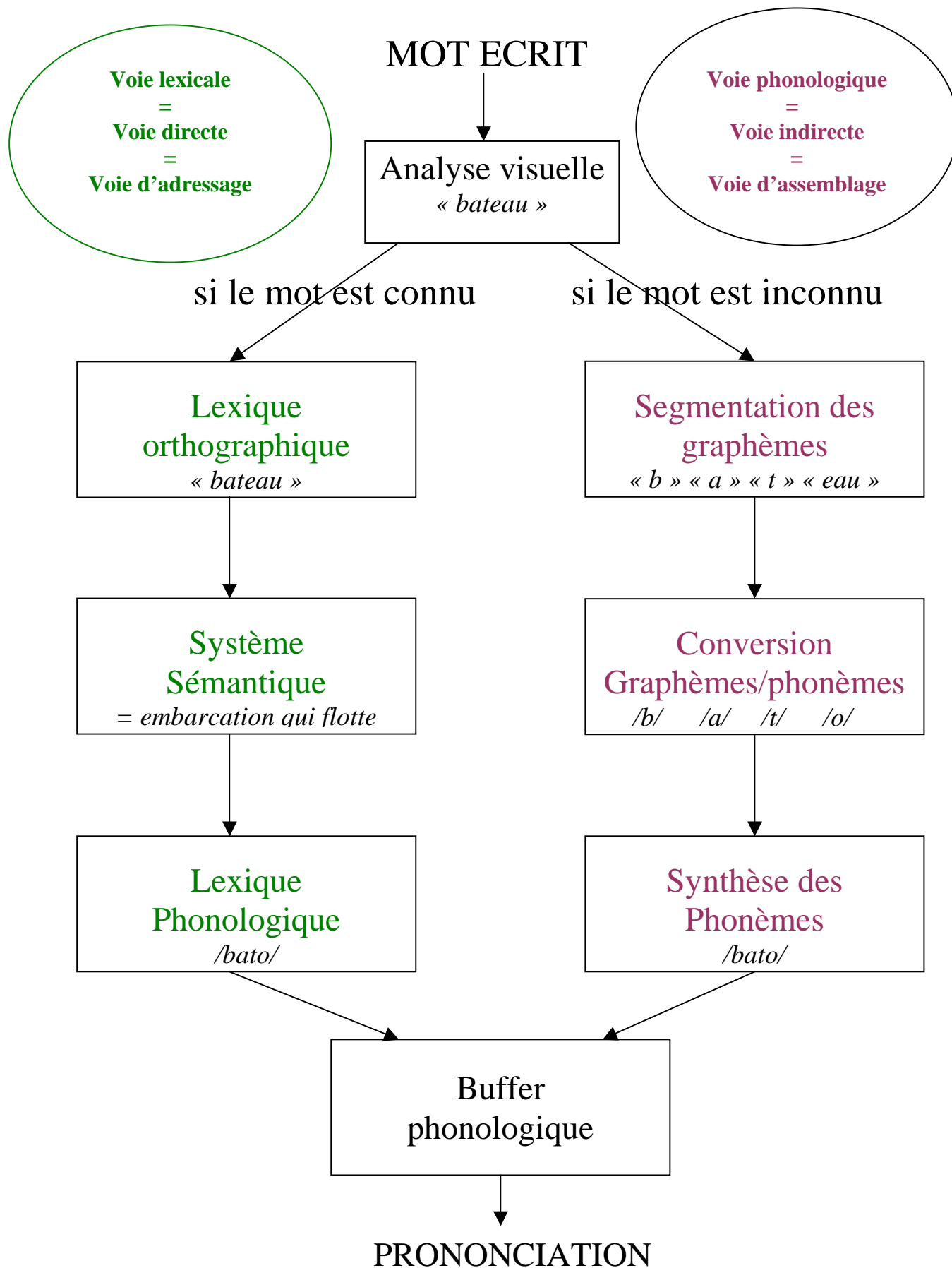
Aujourd'hui la maman d'Otrudobaké nous a invités pour son anniversaire.

Cette phrase, étant composée d'une majorité de mots connus, le lecteur compétent passe par **la voie lexicale** pour lire l'ensemble du message, sauf pour le nom Otrudobaké pour lequel il utilise **la voie phonologique** de lecture. En effet, comme ce mot lui est inconnu, il doit le décomposer.



Afin de mieux se représenter le fonctionnement des deux voies de lecture, étudions maintenant le modèle Launay/Valdois (1999).

Le modèle à double voie (Launay, Valdois (1999))



Le modèle de lecture à double voie

→ Il existe 2 voies de lecture :

- ◆ la **voie lexicale** (autrement appelée voie d'adressage ou voie directe)
- ◆ la **voie phonologique** (autrement appelée voie d'assemblage ou voie indirecte)

→ Le choix de la voie utilisée pour lire un mot écrit se fait après **analyse visuelle** :

- ◆ si le mot est connu du lecteur, il sera lu par la **voie lexicale**.
- ◆ en revanche, si le mot est inconnu du lecteur, il sera lu par la **voie phonologique**.

La lecture par voie lexicale (adressage)

Après **analyse visuelle**, le mot écrit a été reconnu comme faisant déjà partie du **lexique orthographique** (l'ensemble des formes orthographiques des mots connus qui ont été mémorisées) du sujet.

Au moment de la lecture, le sujet reconnaît visuellement ce mot et accède à son sens (**système sémantique**). Il va savoir comment le prononcer car la séquence phonologique du mot est contenue dans son **lexique phonologique** (dictionnaire de toutes les représentations sonores connues).

Cette succession de sons est maintenue en mémoire verbale à court terme (**buffer phonologique**) le temps de son articulation.

Remarque : La langue française comporte des mots qui ne peuvent être lus correctement que par la voie lexicale. Il s'agit des mots appelés **irréguliers** (comme fusil, tabac, femme) dans lesquels les rapports entre graphèmes et phonèmes ne sont pas habituels (ils ne répondent pas aux règles de conversion). Si ces mots irréguliers n'appartiennent pas au lexique orthographique du lecteur, on pourra observer des erreurs de régularisation, c'est-à-dire que les mots seront lus comme ils s'écrivent. (ex : tabac lu /tabak/)

La lecture par voie phonologique (assemblage)

Après **analyse visuelle**, le mot n'a pas été reconnu. Il va alors être **segmenté en graphèmes** (= lettres ou groupes de lettres : b ; eau...).

A chaque graphème est attribuée la valeur sonore correspondante. (**conversion graphème-phonème**). Cette opération va conduire à produire une succession de sons qui devront ensuite être assemblés (**synthèse des phonèmes**) pour obtenir un mot.

Cette séquence de sons est maintenue en mémoire verbale à court terme (**buffer phonologique**) le temps de la **production**.

DIFFÉRENTS TYPES DE DYSLEXIE...

Le modèle à double voie rend compte de 3 formes de dyslexies :

- la **dyslexie phonologique** (par atteinte de la **voie phonologique**)
- la **dyslexie de surface** (par atteinte de la **voie lexicale**)
- la **dyslexie mixte** (par atteinte des deux voies de lecture)

Il est important de préciser que le terme de « surface » n'est pas à corrélérer à la gravité du trouble : une dyslexie de surface ne signifie pas que le trouble soit léger !



	DYSLEXIE PHONOLOGIQUE	DYSLEXIE DE SURFACE	DYSLEXIE MIXTE
Voie atteinte	voie phonologique	voie lexicale	Voies phonologique et lexicale
Difficultés en lecture	Mots nouveaux pour le lecteur et non-mots (mots inventés)	Mots irréguliers	Mots nouveaux Non-mots Mots irréguliers
Difficultés en écriture	Des erreurs non-phonologiquement plausibles (= mot écrit ne correspond pas à la forme sonore annoncée) Globule → clobule Soucoupe → socoupe Gourdin → gourtin	Des erreurs phonologiquement plausibles (= mot écrit est mal orthographié mais correct d'un point de vue phonétique) Monsieur → meussieu Haricot → aricau Paon → pan	Erreurs non-phonologiquement plausibles
Dysorthographe associée	Dysorthographe phonologique	Dysorthographe de surface	Dysorthographe mixte
Lexique orthographique	faible (retard)	faible (trouble)	faible (trouble)
Trouble cognitif à l'origine de la dyslexie	Trouble phonologique	Trouble visuo-attentionnel	Troubles phonologique et visuo-attentionnel

niveau cognitif

trouble phonologique
(= difficulté de traitement des sons)



difficulté d'acquisition
correspondances graphème-phonème

niveau comportemental



trouble de la lecture



trouble de l'écriture
(orthographe)

Le trouble phonologique : trouble cognitif à l'origine de la dyslexie phonologique

Des études récentes ont montré que certains enfants dyslexiques n'ont pas construit correctement le système phonologique de leur langue maternelle. En effet, ces enfants ne parviennent pas à discriminer des phonèmes distincts (par exemple t et d). En revanche ils opèrent une distinction pour un même phonème prononcé différemment (ex : /t/ soufflé, /t/ dur). On peut dire qu'ils sont des « daltoniens du son ».

Les difficultés qu'ils éprouvent sont similaires à celles que nous rencontrerions si on nous demandait de répéter des mots, de les lire et de les écrire dans une langue dont nous ne connaîtrions pas le système phonologique.

Le trouble phonologique peut se définir comme une difficulté de traitement des sons. L'existence de ce trouble sous-jacent entraîne donc des difficultés d'acquisition des correspondances graphème-phonème, ce qui conduit au trouble d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe des enfants dyslexiques.

Outre son impact sur la lecture, le trouble phonologique va entraîner des difficultés au niveau :

- ⇒ **du langage oral** (qui se manifestent dans les toutes les tâches qui requièrent la prononciation du mot : répétition, langage spontané, dénomination,...) On note des difficultés dans **l'apprentissage de nouvelles formes sonores** ce qui se répercute sur l'apprentissage des leçons et des poésies et dans **l'apprentissage des langues vivantes à l'oral et à l'écrit**
- ⇒ **de la mémoire verbale à court terme** (capacité à retenir un certain nombre d'informations (chiffres, mots, phrases) le temps de les traiter). Un empan faible provoque une gêne dans de nombreuses tâches cognitives (compréhension orale et écrite, calcul mental, les accords en dictée...)
- ⇒ **des capacités métaphonologiques** (c'est-à-dire des capacités à manipuler les sons de la langue)

niveau cognitif

trouble visuo-attentionnel
(= difficulté à porter son attention sur
l'ensemble de la séquence de lettres que
constitue un mot)



difficulté à se constituer
un lexique orthographique

niveau comportemental



trouble de la lecture



trouble de l'écriture
(orthographe)



difficultés de
copie

Le trouble visuo-attentionnel : trouble cognitif à l'origine de la dyslexie de surface

Le trouble visuo-attentionnel va **empêcher l'enfant dyslexique de se constituer un lexique orthographique**. Avant de décrire le trouble et ses retentissements, voyons tout d'abord comment se passe la constitution d'un lexique orthographique chez un individu tout-venant...

Le processus d'auto-apprentissage des mots peut se décomposer en **3 étapes** :

Etape 1 lecture analytique	Etape 2 assemblages phonologique et orthographique	Etape 3 renforcement du lien entre orthographe et phonologie du mot
cra p aud ↓ ↓ ↓ /kra/ /p/ /o/	→ crapaud → /krapo/	crapaud ↓ /krapo/

Lors du décodage d'un mot inconnu, il y a segmentation puis conversion graphème - phonème (**étape 1**).

Après cette conversion, il y a synthèse des phonèmes (= assemblage phonologique). Pour construire une connaissance orthographique du mot, il faut qu'il y ait également un « **assemblage orthographique** » : le mot doit être traité comme un tout. L'assemblage orthographique correspond ici à un traitement visuel différent du traitement visuel analytique puisque toutes les lettres du mot sont traitées en même temps (**étape 2**).

C'est seulement à partir de ce moment que l'établissement de la connaissance orthographique (c'est-à-dire du lien entre l'unité-mot et sa phonologie) est possible. Il y a donc création d'une trace du mot en mémoire (**étape 3**).

Au niveau du mot, des traitements visuo-attentionnels entrent en jeu de façon à traiter **l'ensemble des lettres** de la séquence. Il est notamment nécessaire que l'enfant distribue son attention visuelle de façon **équi-répartie** sur l'ensemble des lettres qui composent le mot pour que les lettres puissent être traitées en parallèles et le mot correctement identifié.

Le trouble visuo-attentionnel se caractérise par une **difficulté pour l'enfant à distribuer de façon homogène son attention sur l'ensemble de la séquence de lettres** (Valdois, 2002). Ainsi, certaines des lettres du mot écrit apparaissent comme plus saillantes que d'autres et l'identification ne peut aboutir.

(Ex : **MaisON** mais quelquefois ce sera **MaISon**... et ainsi le mot ne sera jamais traité dans son intégralité et aucune représentation stable ne pourra être stockée en mémoire)

L'enfant dyslexique n'arrive donc pas à mettre son attention sur l'ensemble du mot et ce dernier n'est jamais traité comme une unité entière mais par petites unités. Aucune représentation stable du mot en mémoire ne peut donc être renforcée et mémorisée. L'enfant est donc dans l'incapacité de se constituer un lexique orthographique puisqu'il ne peut pas faire correspondre une unité-mot visuelle à une unité-mot sonore.

Cela entraîne :

- ⇒ une lecture lente et très syllabée (très analytique) : il déchiffre le même mot plusieurs fois comme si c'était la 1^{ère} fois.
- ⇒ une orthographe d'usage très déficitaire
- ⇒ une écriture phonétique : il écrit comme il entend et, dans un même texte, un mot peut être écrit à chaque ligne de façon différente mais correcte sur le plan phonologique.
- ⇒ des fautes qui ne tiennent pas compte des occurrences en français (ex : **terrr**miner : en français on ne rencontre jamais 2 r avant une autre consonne)
- ⇒ des difficultés dans l'apprentissage des graphies complexes
- ⇒ de grosses difficultés en copie.



LES TROUBLES ASSOCIÉS...

Le trouble d'apprentissage de la lecture est rarement isolé. D'autres troubles s'exprimant à des degrés divers y sont fréquemment associés :

DYSCALCULIE : Trouble spécifique affectant les activités logico-mathématiques (raisonnement logique, construction et utilisation du nombre).

DYSGRAPHIE : Trouble persistant de la réalisation du geste graphique, affectant la forme de l'écriture.

DYSPHASIE : Trouble grave, spécifique et durable du langage oral. Ce trouble se différencie du retard simple de langage par le caractère déviant des erreurs. Le langage ne suit pas le cours du développement commun aux autres enfants.

DYSPRAXIE : Trouble de l'exécution des gestes. L'enfant peut dire ce qu'il faut faire pour réaliser les gestes (habillage, dessin géométrique,..) mais ne peut les réaliser correctement.

THADA : Trouble Hyperkinétique Avec Déficit -Attentionnel
Pour parler de THADA on doit noter des signes cliniques tels que l'impulsivité, l'hyperactivité ou l'inattention. Les troubles doivent avoir commencé avant l'âge de 7 ans chez l'enfant et être présents depuis plus de 6 mois.

PRECOCITE : développement intellectuel correspondant à un âge supérieur



Les conséquences de la dyslexie

La dyslexie, de part les difficultés qu'elle entraîne au niveau de l'acquisition de la lecture et de l'orthographe, gêne les autres apprentissages scolaires et peut donc mener à un échec scolaire global. Cette situation est lourde de conséquences sur le vécu scolaire de l'enfant dyslexique. Voici précisée ci-dessous une liste non-exhaustive des répercussions que peut avoir la dyslexie sur l'enfant et sur son parcours scolaire.

- un dégoût pour la lecture et l'écrit en général
- une accumulation du retard en lecture et dans les autres apprentissages
- des résultats qui ne sont pas à la hauteur des efforts fournis, ainsi qu'un désinvestissement progressif des matières demandant un effort de lecture
- une lenteur d'exécution (pour les devoirs, pour la lecture, pour apprendre des leçons...)
- de graves perturbations psychologiques consécutives à un échec prolongé : sentiment d'infériorité, de honte, de révolte, anxiété, perte de l'estime de soi, renoncement, détresse personnelle pouvant aller jusqu'au syndrome dépressif...
- une fatigabilité (l'enfant dyslexique doit compenser ses difficultés)
- des troubles de la conduite (agitation, opposition)





Signes d'appel de la dyslexie

Voici répertorié, en fonction du niveau scolaire de l'enfant, un certain nombre d'indices vous permettant de suspecter une dyslexie et d'orienter l'enfant vers un bilan orthophonique :

EN MATERNELLE

Langage oral :

- ⇒ trouble de la parole : mots encore déformés, ...
- ⇒ difficulté à segmenter la phrase en mots
- ⇒ difficulté de discrimination auditive (ex : confusion poule/boule)

Conscience phonologique (conscience de la structure segmentale de la parole : chaque mot est une succession de phonèmes) :

- ⇒ difficulté à manipuler les syllabes (comptage syllabique, inversion syllabique, rime syllabique...)

Mémoire :

- ⇒ mémoire immédiate insuffisante
- ⇒ difficulté pour apprendre une comptine, une chanson

Graphisme :

- ⇒ difficultés de reproduction de formes, de frises....

Domaine visuel :

- ⇒ difficulté de discrimination visuelle, d'exploration visuelle
- ⇒ difficulté à reconnaître à l'écrit son prénom et celui des autres (à partir de la Grande Section)

EN PRIMAIRE (dès le CP) ET SECONDAIRE

Lecture

- ⇒ omissions, inversions, confusions, ajouts, remplacements de lettres
- ⇒ difficultés d'apprentissage des graphies simples et complexes
- ⇒ lecture lente, syllabée
- ⇒ difficultés de compréhension de ce qui est lu

Orthographe :

- ⇒ omissions, inversions, confusions, ajouts, remplacements de lettres
- ⇒ difficultés d'apprentissage des graphies simples et complexes
- ⇒ difficultés à mémoriser l'orthographe d'usage : l'enfant peut écrire le même mot de plusieurs façons différentes en respectant la forme sonore du mot (mézon, meison)
- ⇒ difficultés de copie
- ⇒ difficultés dans l'acquisition des homophones lexicaux (ver, vers, verre, vert...)
- ⇒ redéchiffrage ce qu'il vient d'écrire
- ⇒ lenteur d'exécution orthographique

Rétention :

- ⇒ difficultés pour retenir de nouvelles formes sonores à l'oral dans les leçons (histoire, mathématiques, grammaire)
- ⇒ difficultés pour apprendre la poésie et le « par cœur »

Capacités métaphonologiques :

- ⇒ difficultés à manipuler le phonème (rime phonémique, suppression du 1^{er} son, segmentation du mot en sons...)

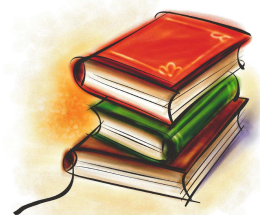
Comportement :

- ⇒ difficultés d'attention et de concentration
- ⇒ phobie scolaire
- ⇒ agitation
- ⇒ anxiété, état dépressif...

Antécédents familiaux :

- ⇒ membres de la famille (fratrie, parents) ayant déjà présenté une dyslexie/dysorthographe.

LE TRAVAIL DE L'ORTHOPHONISTE AVEC L'ENFANT DYSLEXIQUE



1) Faire un bilan orthophonique complet

⇒ Faire une anamnèse précise.

L'anamnèse permet de retracer le développement de l'enfant et de resituer celui-ci par rapport à l'histoire de son trouble. Elle permet également de faire le point sur les prises en charge passées et/ou actuelles.

⇒ Evaluer le niveau de Langage Oral et de Langage Ecrit de l'enfant

- vérifier s'il persiste des difficultés de Langage Oral qui peuvent avoir des répercussions sur l'apprentissage du Langage Ecrit, notamment sur le plan phonologique
- évaluer les différentes procédures de lecture afin de déterminer la ou les voies déficientes
- déterminer un âge de déchiffrement (un retard supérieur à 18 mois par rapport à son âge réel est en faveur d'une dyslexie) Lorsqu'on mesure l'âge de déchiffrement de l'enfant dyslexique, il est important de voir s'il a au moins 8ans 6mois car à cet âge on a automatisé la reconnaissance des mots. Ex : Si un enfant dyslexique de 14 ans a un âge de déchiffrement de 9 ans, cela lui fait un retard de 5 ans mais il sera capable de tout lire car la lecture sera automatique. En revanche, si un enfant dyslexique de 9 ans à un âge de déchiffrement de 7 ans, cela ne lui fait certes qu'un retard de 2 ans mais il se situe encore à un niveau où la reconnaissance des mots n'est pas automatisée.
- mettre en évidence la présence (ou l'absence) d'un trouble cognitif en évaluant de manière approfondie les capacités métaphonologiques et visuo-attentionnelles de l'enfant
- évaluer le niveau de compréhension de la lecture

Cette évaluation utilise des tests étalonnés, qui situent l'enfant par rapport à sa classe et/ou son âge, au niveau du Langage Oral et Langage Ecrit. L'analyse de ces résultats permet à l'orthophoniste d'établir un diagnostic précis mettant en évidence les capacités préservées et déficitaires de l'enfant. En se basant sur cette analyse, l'orthophoniste établit le projet thérapeutique de l'enfant. Des bilans complémentaires peuvent être préconisés (neurologiques, orthoptiques, psychologiques....)

2) La rééducation orthophonique

→ Sur la forme :

Il n'existe pas de rééducation type : chaque orthophoniste compose en fonction de ce qu'il est, de sa créativité mais aussi en fonction de l'enfant, de ses capacités et de sa personnalité.

La rééducation obéit cependant à certains principes. Elle doit être :

- ✓ individualisée (chaque enfant dyslexique a un profil différent)
- ✓ attrayante (les activités proposées doivent être ludiques, intéressantes et l'enfant doit se sentir en confiance avec le rééducateur)
- ✓ valorisante (il faut progresser au rythme de l'enfant, veiller à lui proposer des exercices à son niveau pour ne pas le mettre en situation d'échec)
- ✓ globale (d'autres professionnels peuvent être amenés à travailler avec l'enfant : psychomotricien, orthoptiste, neuropsychologues...)

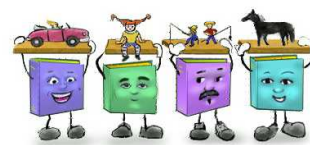
→ Sur le fond :

Il convient en général de travailler la ou les procédures de lecture défaillantes (voie phonologique et/ou lexicale) en intervenant sur les déficits cognitifs sous-jacents (entraînement des capacités métaphonologiques, des capacités visuo-attentionnelles, de la mémoire verbale, ...)

Il est également important de renforcer les capacités préservées et de développer des procédures compensatoires pour permettre à l'enfant un développement des apprentissages le plus harmonieux possible.



Aménagements et outils pédagogiques à destination des enfants dyslexiques



Face à tout enfant dyslexique, 2 types d'action à mener:

- des actions visant à **contourner les difficultés** en lecture et en orthographe : les **aménagements scolaires**.
- des actions apportant une aide spécifique afin d'**améliorer les performances** de l'enfant en lecture et en orthographe : les **outils pédagogiques**.

Il est important de souligner que les aménagements scolaires et les outils pédagogiques à mettre en place doivent être **le plus personnalisés possible** et correspondre aux difficultés de l'enfant, à ses capacités, à ses attentes.... Dans ce cadre, un travail de partenariat enseignant-orthophoniste paraît très intéressant et très enrichissant.

Il faut expliquer à la classe entière les raisons de la mise en place de ses aménagements et de ses outils pour éviter que cela ne soit vécu comme une injustice (dictée plus courte,...).

Expliciter également à l'enfant dyslexique que l'on sait qu'il a une difficulté particulière et que l'on va essayer d'en tenir compte, cela permettra de créer un climat de confiance.

1. Aménagements scolaires

Pourquoi un aménagement pédagogique ?

La dyslexie est un trouble durable d'apprentissage de la lecture. Il s'agit bien d'un **handicap** et non d'une incapacité.

Les adaptations pédagogiques vont permettre à l'enfant dyslexique d'être **au même niveau** que les autres en terme de **charge cognitive**. Il s'agit de trouver des moyens de compensation afin qu'il n'accumule pas un retard scolaire en plus de son retard de lecture et d'orthographe.

N'oublions pas que ces enfants ont des **capacités d'apprentissage normales** si on passe par une autre modalité que l'écrit.

Accès à la connaissance

- ✓ laisser plus de temps pour la lecture des consignes ou demander à un camarade de lire la consigne à haute voix
- ✓ s'assurer que toutes consignes écrites soient bien comprises avant la réalisation : reformuler

Restitution des connaissances

- ✓ privilégier le contrôle des connaissances à l'oral plutôt qu'à l'écrit
- ✓ noter le fond plutôt que la forme
- ✓ raccourcir la longueur des productions écrites (dictée, rédaction...)
- ✓ laisser plus de temps pour la transcription écrite, pour la relecture
- ✓ favoriser les exercices à trous (grammaire, conjugaison, histoire, géographie...) pour limiter le coût orthographique

Expression écrite

- ✓ envisager l'aide de l'ordinateur (correcteur d'orthographe) pour tout travail écrit demandé ou donner la possibilité à l'enfant de dicter à une tierce personne ce qu'il souhaiterait écrire ce qui lui permettra de se consacrer à la réflexion sur le contenu
- ✓ mettre à disposition un certain nombre de mots sur le thème de la rédaction pour soulager le coût cognitif relatif à l'orthographe.

Lecture

- ✓ pour l'évaluation des capacités de lecture (précision, fluence...) ne jamais le faire lire à haute voix devant la classe mais le faire lire en individuel, en l'encourageant et en le déculpabilisant.

Notation

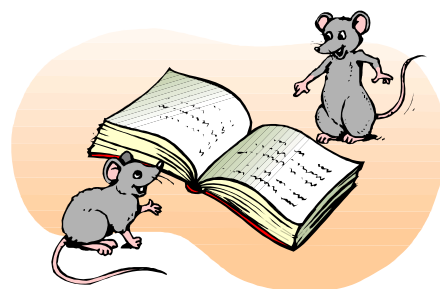
- ✓ ne pas pénaliser pour l'orthographe dans un travail spécifique autre que la dictée (ex. en conjugaison ne prendre en compte que les terminaisons de verbes)
- ✓ compter le nombre de fautes plutôt que d'enlever un point par faute, pour évaluer et encourager les progrès
- ✓ lors d'une dictée, faire un rapport du nombre d'erreurs par rapport au nombre de mots écrits : ainsi, l'enfant voit ses progrès en cours d'année
- ✓ prendre en compte ses auto-corrections dans la notation
- ✓ encourager l'orthographe phonétique (si le mot est juste phonétiquement, on n'enlève qu' $\frac{1}{2}$ point par exemple)
- ✓ pour les contrôles en classe, donner un temps supplémentaire ou multiplier la note d'un coefficient de bonification.

Devoirs

- ✓ aider l'élève à organiser son travail
- ✓ prévoir de fournir une feuille avec des indications précises pour le devoir à la maison.
- ✓ à la maison, demander à ce qu'on lui lise les consignes et leçons pour qu'ils les apprennent.
- ✓ faire précéder la lecture de l'enfant par une lecture par un tiers.

Autres

- ✓ faire pratiquer le tutorat (un enfant de la classe sert de secrétaire, ou vérifie la prise de notes)
- ✓ éviter la copie : utiliser les photocopies, vérifier si les devoirs sont bien notés sur le cahier de textes
- ✓ suggérer à l'enfant d'utiliser un magnétophone pour enregistrer ses leçons ou se les faire lire par un tiers
- ✓ surligner les mots repère d'un texte
- ✓ laisser exceptionnellement les tables de multiplication à disposition ou permettre l'utilisation de la calculatrice
- ✓ aide-mémoire sur la table
- ✓ il faudrait essayer de leur redonner une meilleure image d'eux-mêmes, leur redonner confiance en eux, en leur montrant que des progrès sont possibles et qu'ils sont appréciés à leur juste valeur (attention aux commentaires décourageants) On peut également mettre en place des contrats de travail à court terme avec des objectifs à atteindre (note, nombre de fautes, nombre d'exercices à faire..), les laisser s'auto-évaluer avant de noter un devoir pour favoriser la motivation et augmenter l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.



2. Outils pédagogiques

Que faire pour les aider à progresser en lecture et en orthographe ?

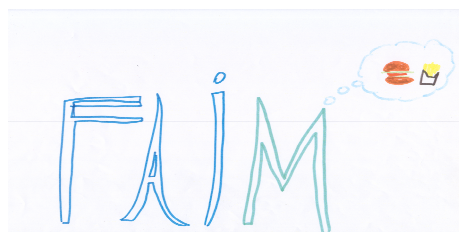
- ⇒ Augmenter le lexique orthographique
- ⇒ Automatiser la lecture et donc travailler la procédure analytique

Augmentation du lexique orthographique

L'augmentation du lexique orthographique vise à améliorer la vitesse et la compréhension de lecture ainsi que l'orthographe d'usage.

✓ **apprentissage de nouveaux mots**

- ⇒ Pour cela, on peut s'aider de la méthode visuo-sémantique qui consiste à illustrer le mot pour souligner la particularité orthographique. Exemple : pour un enfant, le M de faim l'a fait penser au Mac Do, il a donc dessiner un hamburger et des frites près du M.



- ⇒ On peut également faire épeler le mot à l'endroit puis à l'envers (ce qui nécessite de l'avoir stocker en mémoire)

On peut passer un contrat avec l'enfant et fixer un nombre limité de mots à apprendre avec augmentation progressive au fil des semaines.

L'enfant peut les inscrire dans un répertoire dont il pourra se servir si besoin lors de travaux d'expression écrite.

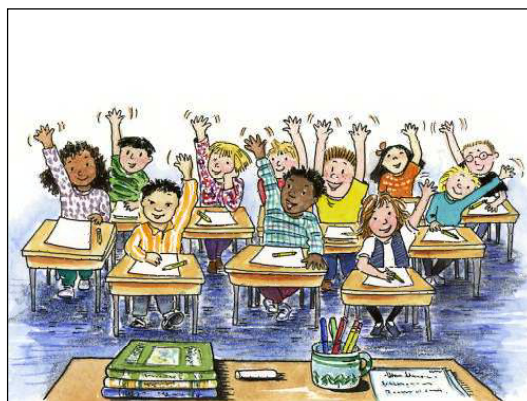
✓ **travail sur la morphologie des mots**

Exemples de tâches :

- ⇒ chercher la base commune à des mots: barreau, barrage, barrer, barrette
- ⇒ segmenter une forme dérivée: tourn-age; figu-ier
- ⇒ chercher l'intrus: déjeuner, jeunesse, rajeunir, jeune
- ⇒ complètement de phrases:
 - Mots: quand on bricole, on fait du ...bricolage
 - Pseudos-mots: celui qui panfe est un ... panfeur
 - Néologismes: quand on regarde, on fait du ... regardage
- ⇒ compréhension de l'affixe dans un pseudo-mot: un « mouteur » est « un petit moute » ou « celui qui moute »?
- ⇒ dérivation à partir de mots connus (préfixe, suffixe) (ex : fille, fillette...)

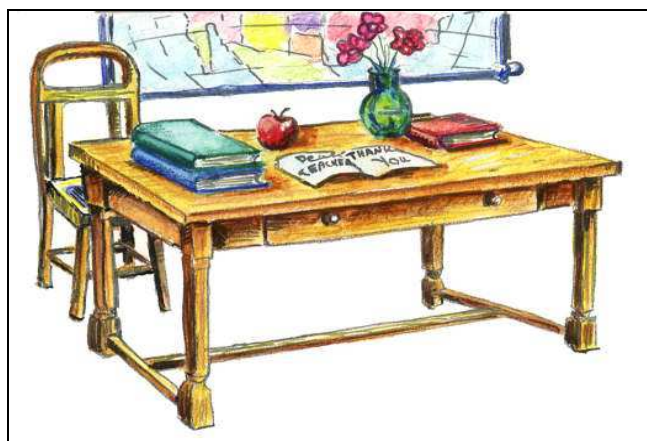
Automatiser la lecture et travailler l'analytique

- ✓ lecture flash de texte de syllabes
- ✓ exercices de mots cachés : entraînement quotidien (ex : jlouchelp : louche ; fdportailmr : portail)
- ✓ exercices de mots collés à segmenter : tableuaéroportfauteuil...
- ✓ pour favoriser l'apprentissage, demander à l'enfant de segmenter les mots en syllabes et de les écrire de couleurs différentes. (ex : **para**pluie). Possibilité de faire lire aussi des mots dont les syllabes sont de différentes couleurs.
- ✓ mettre ensemble des syllabes pour constituer un mot



Etant donné la place de l'écrit dans les acquisitions des savoirs et dans le fonctionnement des sociétés actuelles, la dyslexie est un obstacle sérieux aux devenirs scolaire et social des enfants présentant ce trouble.

On ne guérit pas la dyslexie. L'enfant gardera toujours un fonctionnement cognitif particulier : adulte, il restera dyslexique. C'est en primaire que le décalage est le plus important dans les apprentissages. Toutefois, l'enfant peut arriver à compenser ses difficultés en lecture et en orthographe et ainsi continuer à construire ses apprentissages de la façon la plus harmonieuse possible. Pour cela, il est important que tous les professionnels (enseignants, orthophonistes,...) travaillent ensemble autour d'un objectif commun : aider l'enfant dans son long parcours, en améliorant ses capacités et en lui redonnant confiance en lui...



Afin de répondre le plus précisément possible à vos attentes, nous avons réalisé, préalablement à la rédaction de ce livret, une étude auprès d'enseignants d'école primaire et d'orthophonistes. Nous avons regroupé dans ce livret les différentes rubriques et informations qu'ils trouvaient importantes d'y voir figurer.

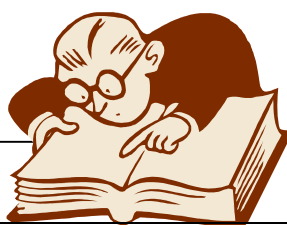
Nous espérons donc avoir répondu à vos interrogations au sujet de la dyslexie. Si toutefois, vous souhaitez plus de précisions, vous trouverez ci-après une liste de références (livres, sites internet, vidéos..) sur le sujet...

Nous restons également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous contacter :

Aurélie Nocéra
aurelieno@club-internet.fr

Claire Nadolski
nadolski_claire@hotmail.com



Pour en savoir plus...



LIVRES

- ♦ Bonnelle M., (2002). *La dyslexie en médecine de l'enfant*. Marseille : Solal.
- ♦ Bosse M., (2004). Activités et adaptations pédagogiques pour la prévention et la prise en compte de la dyslexie à l'école. In Valdois S., Colé P., David D., (eds). *Apprentissage de la lecture et dyslexie* (p 233). Marseille : Solal.
- ♦ Dumont A., (2003). *Réponses à vos questions sur la dyslexie*. Paris : Solal.
- ♦ Duvilié R., (2004), *Petit dyslexique deviendra grand*. Villeneuve d'Ascq : Marabout.
- ♦ Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire. (2002). *Lire au CP : Repérer les difficultés pour mieux agir*. Paris : CNDP.
- ♦ Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire. (2003). *Apprendre à lire avec un trouble du langage*. Paris : CNDP.
- ♦ Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire (2003). *Répondre à des besoins éducatifs particuliers*. Paris : CNDP.
- ♦ Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire (2004). *Lire au CP : enseigner la lecture et prévenir les difficultés*. Paris : CNDP.
- ♦ Observatoire National de la Lecture, (1998). *Apprendre à lire*, Paris : Odile Jacob.
- ♦ Observatoire National de la Lecture, (2004). *Les journées de l'observatoire, L'évolution de l'enseignement de la lecture en France depuis 10 ans*, Paris : Odile Jacob.
- ♦ Plantier G., (2002). *Les malheurs d'un enfant dyslexique*. Paris : Albin Michel.

SITES INTERNET :

- ♦ 1000 mots pour apprendre à lire : logiciel à télécharger gratuitement : perso.wanadoo.fr/jm.campaner/1000mots.ht
- ♦ Rapport Ringard : « *A propos de l'enfant dysphasique et dyslexique* » : <http://www.education.gouv.fr/rapport/ringard>
- ♦ Education Nationale : <http://www.education.gouv.fr>
- ♦ APEDYS : Association des parents d'enfants dyslexiques : <http://www.apedys.com>
- ♦ CORIDYS : sites sur les recherches scientifiques, explication des troubles : <http://www.coridys.assoc.fr>
- ♦ La dyslexie à l'école, aides pédagogiques à adopter : <http://www.ais.edres74.ac-grenoble.fr>
- ♦ Bien lire : <http://www.bienlire.education.fr>
- ♦ Laboratoire Cogni-Sciences IUFM : <http://www.grenoble.iufm.fr>

CD-ROM :

- ♦ Anthony, Clémentine, Saïd et les autres : Découverte résolument concrète dans des troubles spécifiques des apprentissages. Réalisation Arta/Signes Ed.

VIDEO :

- ♦ Pierre F., (2001). *Un cactus dans les bras. Les dyslexies : fondement neuropsychologique et remédiation*. Paris : ARCIS, SFRS
- ♦ Pierre F., (1998). *Des caramels pour Arthur : le dépistage des dyslexies*. Paris : ARCIS.

Emission de la 5^{ème} : *Dyslexie, le mal des mots*. Pour commander la cassette de l'émission : Mosaique Films, 19 rue Béranger, 75 003 PARIS ou mosaique_films@noos.fr

